



OSMO TERREAU BIO

CARACTERISTIQUES

OSMO TERREAU BIO est un terreau de qualité spécialement conçu pour la culture biologique de fruits et de légumes, mais convient aussi pour la plantation et le repotage des plantes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Ce terreau de qualité est composé de matières premières naturelles et convient pour la culture biologique. OSMO Terreau Bio est enrichi d'engrais.

UTILISATION

J F M A M J J A S O N D

Rempotage :

Couvrir l'orifice de drainage avec un tesson de poterie et recouvrir d'une mince couche de terreau. Retirer doucement la plante du pot et enlever la terre meuble sans endommager les racines. Disposer la plante dans son nouveau pot et combler avec OSMO Terreau Bio.

Tasser légèrement le terreau Bio OSMO et arroser.

CONSEIL PRATIQUE

Épandez une mince couche de Granulés Hydro OSMO au fond des pots afin que le terreau ait un bon équilibre air/eau. Le surplus d'eau pénétrera dans les pores des granulés et sera disponible lorsque la plante en aura besoin.

DESCRIPTION TECHNIQUE

GARANTIES

Substrat de culture · Terreau

Terreau à base de tourbe, compost vert, engrais à base de calcium et/ou de magnésium, guano et poudre de corne.

24 % matière sèche

20 % matière organique

4,5 – 7,0 pH(eau)-zone

35 mS/m conductivité électrique (EC)

Engrais

1,2 kg/m³ guano (engrais organique cat. II)

0,9 kg/m³ poudre de corne (engrais organique cat. III)

Indiqué pour la culture biologique. Contient uniquement des produits autorisés dans l'annexe I du règlement (CE) n° 889/2008 portant modalités d'application du règlement (CE) n° 834/2007 du Conseil relatif à la production biologique, tel que modifié.



GARANTIES - FRANCE

SUPPORT DE CULTURE NF U 44-551

Terreau avec engrais

Composition: tourbes de sphaignes,
compost vert, corne broyée NF U 42-001,
guano NF U 42-001

Volume : 40 L

Matière sèche / Produit brut : 24%

Matière organique / Matière sèche : 72%

pH (H₂O): 6,3

Conductivité : 35 mS/m

Capacité de rétention en eau: 60%

1,2 kg/m³ guano d'oiseaux – NPK 12-10-2 (engrais NFU 42-001)

0,9 kg/m³ Poudre de corne (engrais NFU 42-001)

Produit réservé à l'utilisation en jardin amateur. Produit utilisable en agriculture biologique conformément au règlement CE 834/2007